

Réforme des retraites : la vie devant soi... à bosser

Le saccage de la planète a fait de l'année 2022 la plus chaude jamais enregistrée en France. Mais l'hiver arrive et le froid s'installe. Pour beaucoup d'entre nous, réussir à se chauffer va devenir une question lancinante. Les prix montent et mangent les salaires, alors que chaque euro compte déjà. Mais Élisabeth Borne a une doudoune et, pour elle, l'urgence, c'est la réforme des retraites, dont les modalités devraient être « dévoilées » le 10 janvier.

Travailler plus pour travailler plus

Ça ne lui suffisait donc pas de s'en prendre aux chômeurs pour les forcer à accepter les pires conditions du patronat. Alors que la casse des services publics fait que l'hôpital ou le réseau énergétique sont au bord de la rupture, il faut encore aller gratter au fond des poches des travailleurs jusqu'à toucher l'os.

La Première ministre essaie de faire jouer le suspense autour de l'âge de départ : 65 ou 64 ans ? Médiocre effet d'annonce : quoi qu'il arrive, il faudrait s'user au travail plus longtemps, au-delà de l'espérance de vie en bonne santé. Et il est déjà prévu que l'allongement de durée de cotisation compense un compromis sur l'âge de départ, ou vice-versa.

« Ils reculent l'âge de la retraite et avancent l'âge de la mort »

Il s'agirait, nous dit-on, de sauver les caisses de retraite de la faillite. Sauf que, en 2021, les caisses étaient excédentaires et le seront encore plus en 2022 : 3,2 milliards. Elles ne deviendraient déficitaires que plus tard, avec un déficit de 17 milliards. Après ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR), service de l'État, prévoit qu'elles réduiront ce déficit graduellement et sans réforme. De toute façon, il s'agirait de 17 milliards sur un budget de 330 milliards, soit seulement 5 % du total. Sans parler des réserves importantes dont l'ensemble des caisses disposent aujourd'hui, 160 milliards d'euros au total.

Mais il y a les faits, et puis il y a les profits. Les fonds de pension privés lorgnent depuis un moment sur le gigantesque marché de l'épargne-retraite individuelle que cela ouvrirait. Ensuite, reculer l'âge de départ à la retraite, c'est faire travailler plus longtemps ceux qui le pourront et, surtout, pour tous ceux qui ne le pourront pas, réduire le montant

des pensions. C'est aussi s'assurer que davantage de travailleurs meurent avant de toucher leur retraite, usés par l'exploitation.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement met en avant le chiffre de 1 200 euros de minimum de pension. Promesse bidon, car ce « minimum » ne sera garanti que si l'intégralité des annuités a été cotisée, des annuités toujours plus nombreuses... Pour beaucoup, ce sera donc le minimum vieillesse, qui est aujourd'hui à 908 euros, en dessous du seuil de pauvreté. Et encore faudra-t-il le demander.

Nous imposer face au gouvernement

Si les caisses de retraites sont vraiment si mal en point, il y a une solution simple : un déficit de 5 % est immédiatement comblé par une augmentation des salaires, et donc des cotisations, de 5 % ! Si les salaires augmentaient de ce qui nous est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire au moins de 400 euros, plus de problème de « déficit ». Et cela réglerait quelques autres problèmes aussi, nos fins de mois par exemple !

Ce n'est évidemment pas une option pour le gouvernement. Mais il se souvient de la mobilisation de 2019 qui l'avait mis en peine de passer l'ancienne réforme des retraites avant la crise Covid. Alors il fait mine de se concerter avec les directions syndicales, qui se sont précipitées à la table avant même de chercher à mobiliser.

Nous savons pourtant toutes et tous qu'il n'y a rien à attendre de ces « concertations » et du « dialogue social ». Le gouvernement Macron sait très bien ce qu'il fait : agir pour le compte des capitalistes, comme il l'a toujours fait. Ce n'est pas de « concertations » dont notre camp a besoin : c'est d'une mobilisation, de grèves, toutes et tous ensemble, comme nous l'avons fait en décembre 2019. Voilà ce à quoi, dès maintenant, nous devons œuvrer.

Profits de record, salaires de misère

Le directeur général d'Amazon France, Frédéric Duval, s'est félicité d'un Black Friday record : sans donner de détails, il parle d'une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires. Et à l'entendre, cela serait presque un geste de bonté. En ces temps d'inflation, Amazon a l'éternelle gentillesse d'offrir des réductions imbattables...sans avoir à dépenser d'essence pour faire les courses ! Pour lutter contre l'inflation, on aurait plutôt besoin d'une « croissance à deux chiffres » de nos salaires. Car c'est bien notre travail qui crée les profits records qu'ils s'accaparent !

Mettons-les à l'amende !

Amazon France a été condamné le 7 décembre à payer une amende de 3,3 millions d'euros par Répression des Fraudes, pour des contrats « déséquilibrés » avec des tiers vendeurs. Un chiffre impressionnant à première vue, et on n'est pas surpris qu'Amazon cherche à gratter des profits partout, y compris sur les entreprises qui profitent de sa logistique. Mais 3,3 millions, c'est... 0,0004% du chiffre d'affaires d'Amazon France en 2021. Pour un salaire de 1500€, ça ferait...7€ ! Peu probable qu'une telle amende les fasse changer.

Un jour de grève qui bloquerait complètement la production en revanche, à 9 milliards de chiffre d'affaires, ça serait 25 millions d'euros de perdu. On n'est pas doués en maths, mais on vous laisse faire le calcul...

Un accident peut en cacher d'autres

Notre site à Brétigny est déjà « n°1 » des accidents de travail, mais de nouveaux détails rappellent qu'Amazon fait tout pour sous-déclarer les accidents du travail. Le collègue électrisé sur le chantier d'extension fin novembre a subi un entretien directement après l'accident, encore sous le choc, et le rapport de la direction ne correspond pas à ses déclarations. L'arrêt cardiaque d'un collègue en janvier avait déjà été classé rapidement comme « mort naturelle ». Pression sur les intérimaires, désinformation, restrictions d'accès à l'infirmerie – tout est bien pour empêcher les déclarations. Ne nous laissons pas faire, nos vies valent plus que leurs profits !

Borne retire ton masque, on t'a reconnue !

Le secrétaire national du Parti communiste français n'est pas choqué par la volonté gouvernementale de repousser l'âge de départ en retraite à 65 ans : plutôt que d'appeler à la mobilisation générale contre cette attaque frontale du patronat et du gouvernement, Fabien Roussel

propose un référendum pour que la campagne soit l'occasion d'en discuter dans les entreprises ! Il estime que : « *Mieux vaut ça plutôt qu'un blocage du pays avec manif, grèves et compagnies* » et il invite « *les chefs d'entreprise à créer des espaces de discussion pour ça. Nous sommes leur meilleur allié* ». Avec des « communistes » comme Roussel, on n'est pas tirés de l'affaire !

Exclusion de la CGT PSA Poissy : la lutte pour un syndicat démocratique et combatif continue

À la demande de bureaucrates syndicaux, le tribunal judiciaire de Bobigny a interdit à 16 militants de l'usine PSA Poissy d'utiliser le nom de la CGT, de se présenter comme ses adhérents et d'en utiliser le logo. Dans la ligne de mire de ces apparatchiks : Jean-Pierre Mercier, figure historique du syndicat depuis des années, connu également comme dirigeant de Lutte ouvrière. Ayant échoué à faire désavouer J.P. Mercier et ses camarades par la base, les bureaucrates utilisent la justice bourgeoise pour tenter de parvenir à leurs fins. Mais le combat est loin d'être terminé. Solidarité avec Jean-Pierre Mercier et ses camarades.

JO 2024 à Paris : un petit air de Qatar

Le Monde a effectué un reportage sur les travailleurs migrants, dont beaucoup sont clandestins et sans papiers, qui travaillent sur les chantiers des futurs Jeux olympiques de Paris. On apprend ainsi que nombre d'entre eux – venus d'Afrique de l'Ouest, du Portugal, de Turquie ou des pays arabes – n'ont ni contrat de travail, ni fiche de paie, ni congés payés. Et les grandes sociétés du BTP qui ont obtenu les marchés de construction en rejettent la faute... sur leurs sous-traitants qui les auraient odieusement trompées. Ce qui n'empêche pas cette situation de perdurer depuis des années sans que les pouvoirs publics ne lèvent le petit doigt pour faire cesser ce scandale.

Dans la rue pour la Marche des Solidarités

Comme chaque année, la Marche des Solidarités aura lieu ce 18 décembre, organisée entre autres par des Collectifs de Sans-Papiers. Cette année, elle prend une tournure particulière, face aux nouvelles lois racistes de Darmanin, qui prévoit d'un côté une « immigration choisie » pour les métiers en tension, et de l'autre un durcissement des expulsions et de l'application des obligations de quitter le territoire (OQTF). Alors, retrouvons-nous dans la rue, pour l'ouverture des frontières, la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers, et contre l'offensive raciste et réactionnaire du gouvernement.

